



Ecole Notre-Dame de Bon Secours
Skol Itron Varia Wir Sikour
12, rue Pierre-Marie Riou
29720 PLONEOUR-LANVERN

Plonéour-Lanvern, le 2 septembre 2019

Tél. / Fax. : 02 98 87 61 37

Courriel : eco29.nd-bonsecours.ploneour@e-c.bzh

Site internet : ecolendbsploneourlanvern.fr

Chers parents,

En ce premier jour de l'année scolaire, l'équipe éducative se joint à moi pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les enfants. Voici quelques informations sur le fonctionnement de notre école :

● HORAIRES :

- Les cours commencent à **8h50** précises. Le portail est ouvert à 8h40. La matinée se termine à **12h00** et les cours reprennent à **13h30** pour se finir à **16h35**.
- A 16h45, les enfants sont conduits à la garderie. En aucun cas, ils ne sont laissés seuls, sans surveillance.
- En maternelle, le matin, les parents doivent accompagner l'enfant dans les locaux (garderie ou classe) et s'assurer que l'enfant est pris en charge par un adulte.
- **Les élèves déjeunant à la maison ne peuvent être accueillis à l'école qu'à partir de 13h20. Avant cette heure, ils ne sont pas pris en charge par l'assurance scolaire et sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.**

● ENSEIGNANTS : voici les enseignants de vos enfants pour l'année 2019-2020

TPS/PS : Virginie LE GUENNO

MS : Gislaine CARVAL

GS : Lydie LE GENDRE

(à mi-temps avec Anne CUZON en début d'année)

CP : Myriam SOURON-WIEMANN

CE1 : Isabelle PERSON

CE2 : Eric NEDELEC et Gwenaëlle COANT

CM1 : Florence CUDENNEC

CM2 : Géraldine BOUCHARE

TPS/PS/MS/GS bilingue : Mierette NKOUA

(remplace Anne MAVIC)

CP/CE1/CE2 bilingue : Gwendolenn CAOUISSIN

CM1/CM2 bilingue : Gwendoline GRIMONPREZ

Dispositif d'adaptation : Guénaël GATE

Enseignante référente : Anne KERHOAS (0298554159)

- Les enseignants peuvent vous rencontrer sur rendez-vous, quand vous le souhaitez.
- La décharge de Direction se fera tous les après-midis de la semaine.

- **CANTINE** : La cantine fonctionne tous les jours de classe. Les Services de la Mairie assurent la préparation et le portage des repas. Deux services de cantine sont mis en place : 12h00-12h45 pour la maternelle et 12h30-13h15 pour le primaire. Le prix du repas est de 3,15 € pour les maternelles et de 3,25 € pour les primaires. Le ticket occasionnel est à 3,70 € le repas.

- **GARDERIE** : La garderie fonctionne de 7h15 à 8h40 et de 16h45 à 18h45 précises le soir. Le personnel de garderie peut être joint par téléphone au **02 98 87 36 69**.

● SECURITE :

- Pour la sécurité des enfants, il vous est demandé de venir les chercher. Les élèves du Primaire sont autorisés à sortir seuls de l'école le soir, sur autorisation des parents, déchargeant l'établissement de toute responsabilité. Les élèves de maternelle doivent être récupérés en classe par un adulte.
- L'entrée à l'école se fait uniquement par le portail de la cour du primaire. Ce portail sera ouvert à partir de 8h45. **Tout élève arrivant à l'école avant 8h40 doit se rendre à la garderie.**
- Le stationnement est également interdit devant l'école (stationnement réservé aux cars). Un parking est à votre disposition en face de l'école.

● Absences :

- Les familles sont invitées à informer l'école de l'absence de leur enfant par téléphone ou par mail. Les élèves du primaire, soumis à l'**obligation scolaire**, qui reviennent à l'école après une absence doivent remettre à leur enseignant **un mot écrit et signé des parents et/ou un certificat médical** qui sera ensuite inséré dans le registre de la classe.

- **ASSURANCE** : l'école souscrit un contrat d'assurance pour tous les élèves, auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. En se rendant sur l'« **Espace parents** », vous pouvez télécharger une attestation d'assurance « individuelle accident ».

● TARIFS 2019-2020

- Rétribution scolaire / mois : 23,00 € (gratuité pour le troisième enfant)
- Activités / mois : 2,20 €
- Garderie Le matin : 1,00 € * Le soir : 1,40 € (avec goûter)

- Au début de chaque mois, vous recevrez la note de votre enfant. Nous vous demandons de la régler dans les meilleurs délais, **avant le 20 du mois**, soit en espèces, soit par chèque libellé au nom de l'« **OGEC** » ou par prélèvement bancaire, pour faciliter le travail de comptabilité assuré par Mme ANDRO. Pour les règlements en espèces ou par chèque, merci de bien vouloir insérer le petit papillon à découper sur la facture accompagné du règlement, dans une enveloppe fermée, au nom, prénom et classe de votre enfant aîné. **Si vous souhaitez arrêter les prélèvements, modifier votre RIB ou le payeur de la scolarité, merci de nous le signaler. Si vous souhaitez mettre en place un nouveau prélèvement, merci de nous adresser un RIB.**

● AUTRES INFORMATIONS :

- **Droit à l'image** : dans le cadre de notre travail pédagogique, nous pouvons être amenés à utiliser des photos des élèves de l'école (site Internet, plaquette...). Pour cela, une autorisation parentale est nécessaire. Vous trouverez ci-joint, une autorisation à remplir.
- **Les vêtements** des enfants doivent être marqués. En cas de perte ou d'échange, ils seront plus facilement retrouvés. Les vêtements retrouvés seront déposés dans le hall de la garderie.
- **Les objets** pouvant être dangereux ou les objets étrangers au travail scolaire sont interdits. En cas de présence à l'école, ils seront confisqués et remis aux familles. En ce qui concerne les objets de valeur tels que les bijoux, l'école décline toute responsabilité en cas de perte.
- Votre enfant aîné aura une **pochette bleue de liaison** pour établir le famille-école. Vous y trouverez toutes les circulaires données à votre enfant. Cette pochette sera à vider chaque week-end.
- Une grande importance est donnée à la **discipline** et au **respect** dans notre Ecole. Tout manque de respect des personnes, du matériel... donnera lieu à une sanction.
- Voici les dates des **vacances scolaires** :

- **Toussaint** : du vendredi 18 octobre après la classe au lundi 4 novembre au matin

- **Noël** : du vendredi 20 décembre après la classe au lundi 6 janvier au matin

- **Hiver** : du vendredi 14 février après la classe au lundi 2 mars au matin

- **Printemps** : du vendredi 10 avril après la classe au lundi 27 avril au matin

- **Ascension** : du mardi 19 mai après la classe au lundi 25 mai au matin

- **Été** : le vendredi 3 juillet après la classe

Nous vous demandons de bien vouloir compléter les feuilles **blanches** de ce dossier et de les rapporter à l'école pour le **vendredi 6 septembre**, dernier délai. Conservez les feuilles de couleur.

Toute l'équipe éducative est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bonne année scolaire à tous !

FICHE D'INSCRIPTION



Ecole ND Bon Secours

Skol Itron Varia Wir Sikour

PLONEOUR-LANVERN

en classe de

monolingue

bilingue

VOTRE ENFANT

Nom de famille :

Prénom : Sexe : M F

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Nationalité :

<u>Père</u>	<u>Mère</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Profession :	Profession :
Lieu de travail :	Lieu de travail :
Adresse du domicile	Adresse du domicile
Rue	Rue
Code postal : Commune :	Code postal : Commune :
Téléphone	Téléphone
domicile fixe :	domicile fixe :
portable :	portable :
travail :	travail :
e-mail :	e-mail :

RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Situation familiale :

Autorité parentale : conjointe père mère autre

Etablissement d'origine :

Classe précédente :

Date de l'inscription : / /

Date d'entrée prévue à l'école : / /

Signature :

